

DEPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT D'AUCH
CANTON DE VIC-FEZENSAC

2023/40

COMMUNE DE VIC-FEZENSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze septembre à 18h30, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 7 septembre 2023.

Nombre de membres en exercice : 23 ; Nombre de présents : 16 ; Nombre de votants : 21

Présents : Mme NETO - M. CAMAZZOLA - Mme BRANA - M. CAVALIERE - Mme CUEILLEN - M. JAFFRES - M. BACHELLERIE - Mme GOULU-MARTINAT - Mme KLUCZYNSKI - Mme COUDERC - Mme MESSERLI-CIPRES - M. GEYRES - M. OSPITAL - Mme NARRAN - M. ROSELL - M. ANTONELLO.

Excusés donnant pouvoirs : Mme FAUCHE à Mme CUEILLEN - M. GUICHARD à M. GEYRES - M. CHAULET à Mme BRANA - M. BOURGUIGNON à M. OSPITAL - Mme LAPLANE-SOTUM à Mme NARRAN.

Absents : Mme BRAZZALOTTO - M. CAUQUIL

Objet : Fête de la St Matthieu : occupation du domaine public par les Forains

Dans un souci de redynamisation de la fête de la Saint Matthieu se déroulant au mois de septembre et de simplification de l'organisation, Mme le Maire propose d'instaurer la gratuité de l'occupation du domaine public pour toutes les attractions foraines pour la durée de la fête de la Saint Matthieu

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil Municipal :

- Décide d'instaurer la gratuité de l'occupation du domaine public pour toutes attractions foraines pour la durée de la fête de la Saint Matthieu.

Publié le 21 septembre 2023
En Préfecture le 21 septembre 2023
Pour extrait certifié conforme,

Le 18 septembre 2023
Madame le Maire,
Barbara NETO

